
Procès-verbal de l'assemblée publique
COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mardi 1er octobre 2024, à 9 h 30

Salle des Armoiries | Hôtel de ville de Montréal
[Webdiffusion](#) de l'assemblée en différé

PRÉSENCES

Daphney Colin, présidente
Abdelhaq Sari, vice-président
Christina Smith, vice-présidente
Younes Boukala
Lisa Christensen
Marc Doret
Benoît Gratton
Peter McQueen

ABSENCE

Aucune.

**PERSONNES
PRÉSENTES**

Service de sécurité incendie de Montréal

Serge Villeneuve, directeur en délégation de pouvoirs et directeur de la Direction des opérations
Philippe Gauthier, directeur adjoint p. i., Direction du soutien technique et stratégique
Chantal Bibeau, directrice adjointe, Direction de la prévention et gestion intégrée des risques
Robert Rousseau, chef de division, Division de la sécurité citoyenne et conformité

**AUTRES
PRÉSENCES**

Alain Vaillancourt, responsable de la sécurité publique au comité exécutif
Ryan Worms, responsable du soutien aux élu·e·s, cabinet de la mairesse et du comité exécutif

Le quorum est atteint.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 9 h 34. Daphney Colin, présidente de la Commission, souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux personnes représentant le Service de sécurité incendie de Montréal. Elle précise que la commission a été mandatée par résolution du conseil (CM24 0189) afin que soit présenté publiquement un état de situation en matière de sécurité incendie des résidences privées pour personnes âgées de l'agglomération de Montréal.

Elle invite les membres de la commission à se présenter et souligne la présence du responsable de la sécurité publique au comité exécutif, puis indique que le vice-président de la commission se joindra à la séance incessamment.

2. Adoption de l'ordre du jour proposé

La présidente soumet l'ordre du jour proposé. Sur une proposition de Christina Smith, appuyée par Lisa Christensen, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des assemblées publiques tenues les 10 et 12 juin 2024

Daphney Colin soumet à l'adoption des membres des procès-verbaux des assemblées publiques tenues les 10 et 12 juin 2024.

Sur la proposition de Peter McQueen, appuyée par Benoit Gratton, le procès-verbal du 10 juin est approuvé à l'unanimité.

Sur la proposition de Marc Doret, appuyée par Lisa Christensen, le procès-verbal du 12 juin est approuvé à l'unanimité.

4. État de situation : sécurité incendie des résidences privées pour personnes âgées de l'agglomération de Montréal

4.1. Présentation du Service de sécurité incendie de Montréal

Daphney Colin cède la parole à Serge Villeneuve, directeur en délégation de pouvoirs et directeur de la Direction des opérations du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), lequel prononce un bref mot d'introduction et présente les personnes qui l'accompagnent avant de céder à son tour la parole à Chantal Bibeau qui entame la [présentation](#).

La présidente remercie les personnes représentant le SIM pour les éléments de clarification.

4.2. Période de questions et commentaires du public

Daphney Colin donne quelques consignes portant sur le déroulement de la période de questions et commentaires du public, puis elle invite les personnes inscrites dans l'assistance à faire part de leur propos. Les personnes concernées répondent au fur et à mesure des interventions.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
Jean Duval	Commente l'absence d'un représentant du gouvernement du Québec auprès de la commission et réclame un suivi serré vu l'importance que revêt cette représentation. / S'étonne du peu de personnes présentes pour discuter d'un tel enjeu considérant que les personnes âgées représentent une partie de la population en croissance et demande les moyens mis en place pour sensibiliser les personnes concernées.
Marcel Lanoue	Porte à l'attention qu'il a tenté d'obtenir la documentation afférente à la séance en laissant un message vocal et regrette l'absence de suivi. / Déploire la qualité du service à l'hôtel de ville.
Bruce Walker	Rapporte de nombreuses alarmes incendie non fondées dans la résidence où il est domicilié. / Souhaite savoir les dispositions existantes à l'endroit de l'exploitant de résidences pour personnes âgées en cas de déclenchement d'alarmes non fondées répétées et les moyens pour les réduire.

Avant de procéder à la lecture des questions et commentaires transmis par l'entremise du formulaire en ligne*, la présidente indique que les personnes qui ont soumis les trois questions ne se sont pas dûment identifiées. Elle rappelle l'obligation d'identification lors de la période de questions et commentaires des assemblées publiques des commissions permanentes. Exceptionnellement, elle mentionne qu'elle en fera la lecture, considérant l'importance accordée à la participation citoyenne.

Les questions sont lues et répondues au fur et à mesure par les personnes concernées.

* Les questions et les commentaires du public transmis par le formulaire en ligne sont reproduits tels que reçus.

Citoyen / Citoyenne	Questions / Commentaires
Laurie	Le système de validation des conditions de sécurité des résidents repose sur une plus grande responsabilisation des propriétaires de RPA (p. 11 de la présentation). Les propriétaires et gestionnaires de petites RPA éprouvent déjà des difficultés à se conformer aux

	exigences en matière de sécurité. Comment cela sera-t-il pris en compte dans le prochain schéma de couverture ?
Marie	Combien de RPA situées à Montréal doivent encore se conformer à la réglementation sur les gicleurs d'ici décembre 2027 ?
Fatima	Le nombre de RPA a diminué dans l'agglomération entre 2023 et 2024, passant de 186 à 177 aujourd'hui. Est-ce une conséquence des ajustements que les RPA doivent fournir pour se conformer aux normes de sécurité incendie ?

4.3. Période de questions et commentaires des membres de la Commission

La présidente invite maintenant les commissaires qui le souhaitent à prendre la parole. Une période d'échanges s'ensuit avec les personnes représentant le SIM.

Commissaires	Questions / Commentaires
Lisa Christensen	Demande des précisions quant à la réglementation portant sur le nombre minimal d'aides à la personne requis dans une RPA en prévision d'une évacuation.
Marc Doret	S'interroge si les critères d'inspection diffèrent en fonction du type de bâtiment.
Abdelhaq Sari	Remercie le SIM pour les précisions apportées. / Observe une différence entre les données journalistiques présentées en janvier 2024 et celles présentées au sujet des RPA conformes. / Demande le délai d'une RPA de répondre aux exigences de conformité. / S'interroge sur la démarche misant sur l'accompagnement plutôt que l'application de la réglementation. / Rapporte qu'en fonction d'une multiplicité de variables, les temps d'évacuation pourraient être plus rapides dans certaines RPA que d'autres et souhaite des clarifications quant aux éléments de conformité à prioriser, notamment selon l'âge du bâtiment. / Signale la pertinence des indices d'impact dont s'est doté le SIM et demande d'élaborer à leur propos. /
Daphney Colin	Demande des explications quant au temps de suppression évoqué dans les exercices d'évacuation. / S'enquiert de principaux éléments à observer pour exécuter avec succès l'exercice d'évacuation. / Prend l'ampleur de la croissance de la population vieillissante, dont certaines personnes vulnérables, à domicile dans des logements aux étages multiples. / Considérant les cycles triennaux des inspections et l'évolution continue de l'état de mobilité des résident-e-s d'une résidence, demande comment

	s'assurer que ces exploitants mettent en place les ajustements nécessaires en matière de sécurité incendie selon l'état de leur clientèle. / Constate et salue l'ampleur du travail accompli et la démarche mise en place depuis 2021 par les équipes de prévention du SIM en sécurité incendie. / Note par ailleurs la nécessité de redoubler les efforts pour améliorer le bilan de conformité des RPA et demande les interventions qui permettraient d'améliorer le portrait des RPA en matière de sécurité incendie. / Demande si les éléments observés lors des inspections permettent de formuler des recommandations aux ministères de tutelle en vue de bonifier les pratiques relatives à la sécurité incendie des résidences de personnes âgées.
Abdelhaq Sari	Observe des niveaux variables de non-conformité et demande des exemples de situation de non-conformité considérés critiques. / Souhaite savoir le processus qui déclenche une inspection d'une RPA, notamment si une inspection peut émaner d'une plainte. / S'enquiert du prochain schéma de couverture de risque incendie.

En réponse à la dernière intervention, Philippe Gauthier, directeur adjoint p. i de la Direction du soutien technique et stratégique du SIM mentionne que la commission sera rencontrée prochainement en vue de la présentation du prochain schéma de couverture de risque incendie de l'agglomération de Montréal qui devrait entrer en vigueur en 2025 auquel a également contribué le ministère de la Sécurité publique.

En terminant, le directeur en délégation de pouvoirs et directeur de la Direction des opérations, Serge Villeneuve, conclut en réitérant que les interventions de prévention du SIM permettent de sauver des vies et souligne toute leur importance que le SIM érige une des grandes priorités de l'organisation pompière.

5. Levée de la séance

Avant de lever la séance, la présidente salue l'approche d'accompagnement en matière de sécurité incendie. Elle témoigne de sa reconnaissance envers le travail accompli de prévention du Service incendie de Montréal, parfois peu perceptible, mais de grande importance pour assurer la sécurité des personnes, notamment les plus vulnérables et les remercie.

Elle remercie ensuite ses collègues commissaires ainsi que les citoyens et citoyennes pour leur participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 05.

APPROUVÉ LE : 11 décembre 2024

ORIGINAL SIGNÉ

Daphney Colin
Présidente

ORIGINAL SIGNÉ

Lydia Atrouche
Secrétaire recherchiste